



Cela s'explique par l'afflux de personnes qui se retrouvent dans les guichets, d'où les prescriptions de l'autorité monétaire pour lutter contre le Covid-19.

Dans une note signée ce 24 mars, le ministre des Finances, Louis Paul Motaze, « invite toutes les banques et les postes comptables publics à veiller scrupuleusement au respect des directives gouvernementales inhérentes à la lutte contre la propagation du coronavirus », lors des opérations de paiements desdits salaires.

Ces structures sont invitées notamment à multiplier les caisses de paiement, faire respecter les mesures de distanciation sociale d'au moins un mètre dans les files d'attente à l'intérieur des agences et devant les distributeurs des billets. Elles doivent en plus empêcher des rassemblements de plus de cinquante personnes dans leurs enceintes.

Par ailleurs, les banques et les postes comptables publics doivent mettre à disposition des solutions hydro alcooliques où indiquer des points d'eau pour permettre aux usagers de se laver les mains. Le ministre des Finances invite leurs responsables à bien vouloir lui rapporter tout manquement au respect des prescriptions ainsi édictées.